

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_034_A | Histoire de la folie, préparatifs \[A\]CollectionBoite_034_A-3-chem | Hôpitaux en Angleterre](#) Item[[Législation anglaise - suite](#)]

[Législation anglaise - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_A_f0091

SourceBoite_034_A-3-chem | Hôpitaux en Angleterre

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Archbold, John Frederick](#)

Références bibliographiques

- [Archbold, The new statutes relating to lunacy : comprising the law relating to pauper lunatics, with the practice and practical forms, very fully given. London, Shaw and Sons, 1854](#)
- [Elmer, The Practice in Lunacy. Under Commissions and Inquisitions, London, Stevens, Sons, and Haynes, 1864](#)
- [Fry, The Lunacy Acts. With an Introductory Commentary, London, Knight and Co. 1864](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

3 enquêter l'état des villes par 90
les + tières (comite d'éd. par Pitt Rivers et
Fox e'aire); elle conclut a la nécessité d'un
bon ~~administratif~~ système. Mais sans autre résultat.

B.P.P. : Fry : The Lunacy Act with
an introductory commentary

Archbold : The statutes relating
Lunacy

Elmer : The practice ~~concerning~~
in Lunacy.

(in Reports au vol 1854.

3/EN 1774 : Les juges de paix, en matière,
doivent donner aux maîtres privés d'esprit leur
autorisation; ils doivent les surveiller

A Londres, et d'un rayon de 3 lieues, est
attribuée une réserve au Collège des Médecins
(première corporation médicale de royaume). Le collège
designa 5 de ses fellows pour qu'ils accordent les
autorisations d'ouvrir un manicomium et pour qu'ils

00 evecrurs leur surveillance. s'ils y eussent pu
it /prait qu'ils en fissent part au college; ils
n'auroient eu de mal de provoquer une telle licence
qu'ils eussent accordée.

Qui restera lettre morte.

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]